

Fiche Technique et de Sécurité

Directives CEE 91/155 et CEE/93/112

ORTHO PLUS

28, rue Ampère – BP 28 - 91430 Igny France – Tél./Fax: (33) 1 69 41 90 28/ (33) 1 60 19 32 22 orthoplus@orthoplus.fr

1. Identification :

1.1 Nom commercial : **PLAQUES C+**

2. Composition/Information sur les composants

Composant	N° CAS	Proportion %
2.1 Polypropylène / Ethylène copolymère	9010-79-1	95
2.2 Stabilisateurs		5
<p>Ce produit n'est pas considéré par le fabricant comme dangereux selon « l'US Occupational Safety », selon les définitions de « l'Health Act » et autres réglementations incluant la communication sur les produits dangereux 29 CFR 1910.1200.</p> <p>Le fabricant ne considère pas ce produit comme une substance contrôlée selon les règles Canadiennes WHMIS.</p> <p>Le seuil limite ou les valeurs de la limite d'exposition admissible ne sont pas établis. A faible concentration ce produit n'est pas supposé causer de troubles physiologiques.</p> <p>Lorsque le seuil limite sera adopté par l'ACGIH (American Conference of Governmental Hygienist) ou qu'un standard OSHA soit publié, le fabricant suggère que ce produit soit traité comme poussière ou particule dangereuse selon la recommandation de l'ACGIH.</p>		

3. Identification des risques :

- ✓ Apparence physique : translucide à blanc en feuilles dures.
- ✓ Préoccupations immédiates : du produit renversé peut représenter un danger de glissement. Ce produit est expédié sans être classifié comme poussières combustibles. Cependant une concentration de poussières combustibles peut provoquer de fines particules dans l'air. Eviter le contact avec de forts agents oxydants. En travaillant le produit à températures élevées, le produit commencera à se décomposer produisant des fumées qui peuvent contenir du dioxyde de carbone, des monoxydes de carbone, des cétones, de l'acroléine, des aldéhydes et autres composés organiques non identifiés qui proviennent de la décomposition de la matière. Une pièce adéquate et une ventilation extérieure sont nécessaires pour minimiser les expositions.

Fiche Technique et de Sécurité

Directives CEE 91/155 et CEE/93/112

ORTHO PLUS

28, rue Ampère – BP 28 - 91430 Igny France – Tél./Fax: (33) 1 69 41 90 28/ (33) 1 60 19 32 22 orthoplus@orthoplus.fr

4. Premiers secours :

- ✓ Inhalation : sortez à l'air libre. Si respirer est difficile ou si la respiration s'est arrêtée faites de la respiration artificielle (bouche à bouche) ou administrer de l'oxygène. Appelez un médecin.
- ✓ Peau : s'exposer à de la résine en fusion peut créer des brûlures. Refroidir avec de l'eau gelée ou sous un jet d'eau continu. N'essayer pas de retirer le produit de la peau. Le retirer peut provoquer des dommages très sévères aux tissus. Faire un suivi médical.
- ✓ Yeux : rincer les yeux avec de l'eau pendant 15 minutes. Faire un suivi médical
- ✓ Ingestion : NA
- ✓ Antidote : NA
- ✓ Notes de médecin : aucune
- ✓ Autres informations : aucune

Sur exposition :

- ✓ Yeux : irritation ou rougeur
- ✓ Peau : NA
- ✓ Ingestion : NA
- ✓ Inhalation : irritation du nez, gorge et voies respiratoires
- ✓ Effets graves : peut être dangereux pour les yeux et les voies respiratoires.

5. Mesures de lutte contre l'incendie:

- Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié : mousse d'alcool, dioxyde de carbone, jet d'eau lors de la lutte contre les incendies impliquant ce produit.

Procédure standard pour des feux de Classe A

- Dangers spécifiques

- ✓ Point éclair : non déterminé
- ✓ Limites inflammables : pas encore déterminées
- ✓ Température d'auto inflammabilité : non déterminée
- ✓ Produit dangereux de combustion : dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, des cétones, de l'acroléine, des aldéhydes et autres composés organiques non identifiés
- ✓ Dangers d'explosion : ce produit expédié tel quel n'est pas une poussière combustible. Cependant une forte concentration de poussières peut arriver lorsque des particules fines sont en suspension dans l'air.
- ✓ Sensible à la décharge statique : une décharge statique peut être à la source d'inflammation pour la concentration de poussières combustibles.

- Protection des intervenants

Comme pour tous les feux porter un appareil individuel de respiration (MSHA/NIOSH approuvés ou équivalents) et un équipement de protection complet.

Fiche Technique et de Sécurité

Directives CEE 91/155 et CEE/93/112

ORTHO PLUS

28, rue Ampère – BP 28 - 91430 Igny France – Tél./Fax: (33) 1 69 41 90 28/ (33) 1 60 19 32 22 orthoplus@orthoplus.fr

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

- Renversement du produit : balayer et le mettre dans un container

7. Manipulation et Stockage :

8. Protection personnelle :

- ✓ Les yeux et la figure : porter des lunettes de sécurité avec des écrans sur les côtés
- ✓ La peau : lors de manipulations du produit et/ou mise en œuvre du produit à des températures élevées ou au stade de fusion, porter des vêtements de protection individuels pour éviter tous contacts.
- ✓ La respiration : une protection respiratoire selon les règles de l'OSHA 1910.134 et de l'ANSI Z88.2 doivent être respectées lorsque les conditions de travail justifient son utilisation.
- ✓ Vêtement de protection : lors de manipulations du produit et/ou mise en œuvre du produit à des températures élevées ou au stade de fusion, porter des vêtements de protection individuels pour éviter tous contacts.
- ✓ Travaux pratiques d'hygiène : non établis
- ✓ Autres précautions d'usage : fontaines pour rincer les yeux ainsi que des douches de sécurité doivent être facilement accessibles

9. Propriétés physiques et chimiques :

- ✓ Etat physique : solide
- ✓ Couleur : translucide à blanc
- ✓ Odeur : faible odeur de cire
- ✓ Apparence : boulettes
- ✓ Gravité : 0.88 à 0.92
- ✓ Point de gel : NA
- ✓ Point de fusion : 248F 120C
- ✓ Densité : non déterminée
- ✓ Viscosité : NA
- ✓ VOC notes : pas encore déterminées
- ✓ PH : non applicable
- ✓ Test physique : aucun
- ✓ Pourcentage volatile : 0.4%
- ✓ Pression vapeur : NA
- ✓ Densité vapeur : NA
- ✓ Point d'ébullition : NA
- ✓ Solubilité dans l'eau : NA
- ✓ Taux d'évaporation : NA
- ✓ Poids moléculaire : pas disponible

Fiche Technique et de Sécurité

Directives CEE 91/155 et CEE/93/112

ORTHO PLUS

28, rue Ampère – BP 28 - 91430 Igny France – Tél./Fax: (33) 1 69 41 90 28/ (33) 1 60 19 32 22 orthoplus@orthoplus.fr

10. Stabilité et réactivité:

- Stable : oui
- Polymérisation dangereuse : non
- Conditions pour éviter la polymérisation : n'arrivera pas
- Décomposition dangereuse du produit : à température élevée le produit commencera à se décomposer. Production de fumées qui peuvent contenir du dioxyde de carbone, des monoxydes de carbone, des cétones, de l'acroléine, des aldéhydes et autres composés organiques non identifiés.
- Incompatibilité avec les autres matériaux : les matières oxydantes

11. Informations toxicologiques:

- **Toxicité chronique** : Inconnue
- **Cancérogénicité** : Inconnue
- **Tératogénicité** : Inconnue
- **Toxine de reproduction** : Inconnue
- **Mutagénicité** : Inconnue

Conditions médicales aggravées : inconnues

Voies d'entrées : yeux et inhalation

Organes cibles : inconnus

Déclaration du cancer : ce produit n'est pas considéré comme cancérigène selon OSHA, IARC ou NTP.

Irritation : inconnue

Sensibilisation : inconnue

Étiquettes d'avertissement :

- Risque de brûlures : éviter le contact avec la matière en fusion
- Risque d'explosion : prévenir et éviter l'accumulation de particules de poussières
- Risque de glissement : garder les allées propres et sans déchets
- Risque de vapeurs : installer de la ventilation pour éviter l'exposition aux vapeurs

Commentaires sur la santé : aucun

Dangers pour la santé : inconnus

Dangers physiques : du produit renversé peut représenter un danger de glissement

Données environnementales : indisponibles

Informations écotoxicologiques : indisponibles

Distribution : indisponible

Informations autres : pas vraiment biodégradable

Fiche Technique et de Sécurité

Directives CEE 91/155 et CEE/93/112

ORTHO PLUS

28, rue Ampère – BP 28 - 91430 Igny France – Tél./Fax: (33) 1 69 41 90 28/ (33) 1 60 19 32 22 orthoplus@orthoplus.fr

12. Informations écologiques:

- ✓ Déversement dans l'eau : conserver les « boulettes » hors de l'eau
- ✓ Déversement dans la nature : pas encore déterminé
- ✓ Déversement dans l'air : pas encore déterminé
- ✓ Procédures générales : balayer le produit et le mettre dans un container
- ✓ Release note : aucune
- ✓ Equipement spécial de protection : aucun

13. Considérations relatives à l'élimination:

- (1) Recyclage. (2) Incinération incluant la récupération d'énergie des déchets dans une installation de traitement autorisée par les instances locales, régionales et/ou nationales.

Rcra Hazard Class : ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux par les instances locales ou nationales.

Cependant il peut être considéré comme déchet industriel dans certaines régions ou provinces. Ce produit n'est pas sur la liste fédérale américaine des déchets dangereux 40 CFR 261.33 paragraphes (e) ou (f) à savoir les produits chimiques considérés comme dangereux s'ils deviennent des déchets.

Il ne présente aucune des caractéristiques des déchets dangereux listées dans le sous chapitre C de 40 CFR. Les règlements locaux ou d'Etat sur les déchets dangereux peuvent s'appliquer s'ils sont différents de la loi fédérale.

14. Informations relatives au transport:

Ce produit ne tombe pas sous les règlements DOT, IMO, IATA , TDG Canadien et les règlements associés ADR ou RID.

Fiche Technique et de Sécurité

Directives CEE 91/155 et CEE/93/112

ORTHO PLUS

28, rue Ampère – BP 28 - 91430 Igny France – Tél./Fax: (33) 1 69 41 90 28/ (33) 1 60 19 32 22 orthoplus@orthoplus.fr

15. Informations réglementaires:

1) Directives CE

- _ 94/62/CE. relative aux emballages et aux déchets d'emballages.
- _ Règlement CE 2004/1935, concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.
- _ Directive des Dispositifs Médicaux 93/42 CEE : classe I.
- _ **Fiches de données de sécurité:**
D.91/155/CEE modifiée par D.93/112/CEE : substances et préparations dangereuses
- _ **Classement/Etiquetage CE**
Directive n° 67-548-CEE du 27 juin 1967

2) Réglementation française

- _ Code de la Santé Publique Livre-5bis « Dispositions relatives aux dispositifs médicaux » : Ch1, Ch2 et Ch3
- _ **Fiches de données de sécurité**
Arrêté du 5.01.1993 : substances et préparations dangereuses
- _ **Préparations dangereuses**
Arrêté du 21.02.1990 modifié par arrêté du 25.11.1993

3) Etats-Unis :

- ✓ Sara Titre III (Superfund Amendments and Reauthorization Act) Notes Titre III : ce produit n'est pas sujet aux exigences de SARA Titre III.
- ✓ TSCA Status : ce produit est listé sur TSCA
- ✓ OSHA Hazard Comm.Rule : le fabricant ne considère pas ce produit comme dangereux au regard des définitions de OSHA.
- ✓ Clean Water Act : ce produit est réglementé selon les règles de EPA's Clean Water Act/NPDES comme étant un produit qui flotte. In addition, this product is considered significant material under EPA's storm water permit rules.

4) Canada :

- ✓ WHMS : this product is not considered a controlled substance under WHMS this MSDS meets WHMS format requirements.
- ✓ Canadian Environmental Protection Act : all ingredients in this product are listed under CEPA on the DSL.
- ✓ Regulations : International Regulations : all ingredients are in compliance with EINECS/ELINCS.

Cette rubrique a pour objet de rappeler les prescriptions essentielles d'ordre réglementaire et législatif relatives au produit objet de cette fiche et connues à la date de création ou de mise à jour de la fiche mais ne saurait être considérée comme une énumération exhaustive des prescriptions applicables.

Ces informations sont fournies à titre indicatif et ne dispense en aucun cas l'utilisateur de se reporter aux textes officiels où il trouvera toutes précisions sur les obligations lui incombant. Elles ne sauraient constituer une garantie ni engager notre responsabilité pour quelque cause que ce soit.

Fiche Technique et de Sécurité

Directives CEE 91/155 et CEE/93/112

ORTHO PLUS

28, rue Ampère – BP 28 - 91430 Igny France – Tél./Fax: (33) 1 69 41 90 28/ (33) 1 60 19 32 22 orthoplus@orthoplus.fr

16. Autres informations:

Révision 2

Cette fiche technique et de sécurité remplace celle du 9 février 1996. Les modifications sont comme suit :

- ✓ Section 3 Potential Health Effects-Skin Section 3 Footnotes
- ✓ Section 4 : skin
- ✓ HMIS Codes / fire : 1
- ✓ Health : 0
- ✓ Reactivity : 0

- Utilisations recommandées

Les renseignements contenus dans cette fiche sont donnés de bonne foi et basés sur des éléments provenant de nos fournisseurs. Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité.

The information contained herein is furnished without warranty of any kind. Users should consider these data only as a supplement to other information gathered by them and must make independent determination of suitability and completeness of information from all sources to assure proper use and disposal of these materials and the safety and health of employees and customers and the protection of the environment.